

# Transport de matières dangereuses par route

## Formation de base/recyclage

Arrêté du 29/05/2009 dit arrêté TMD – Agrément Groupe Promotrans du 5 décembre 2007

### Public

Tout conducteur amené à transporter des produits dangereux par route.

### Pré-requis

- Être titulaire de la formation de base en cours de validité.

### Objectifs

Amener le conducteur de transport de matières dangereuses par route à conduire en toute sécurité et à prendre les mesures appropriées en cas d'incident, d'accident.

### Programme sur une durée de 2 jours (16 séances)

#### Accueil

La classification des matières dangereuses  
Les étiquettes réglementaires  
Les dangers et risques de la matière  
Les différents types de contenants  
Les véhicules, la signalisation, le placardage et les équipements  
Le chargement, le calage et l'arrimage  
Les règlements et des dispenses à la réglementation  
Les documents de bord  
La circulation et le stationnement  
Les attitudes et comportement du conducteur  
L'accidentologie  
La manipulation d'extincteurs sur feux réels

### Méthodes pédagogiques

- Alternance d'apports théoriques et pratiques
- Travaux individuels et de groupes
- Mise en situation

### Validation

Délivrance du certificat de formation conforme au modèle de l'ADR 8-2-2.8 si réussite à l'examen de fin de stage.  
Valable 5 ans.